

[3 000 clubs inclusifs pour booster le parasport](#) [1]

50 kilomètres, c'est la distance moyenne que doit parcourir une personne en situation de handicap pour s'adonner à un sport qui lui convient. Si la pratique des activités physiques est un droit pour tous, elle semble relever davantage de la « chance » pour nombre de sportifs ayant des besoins spécifiques. En effet, en 2023, seul 1,4 % des clubs se dit en capacité de les accueillir. Pour changer la donne, le Comité paralympique et sportif français (CPSF), soutenu par l'Etat, a lancé le programme « Club inclusif », en décembre 2022. Objectif ? Sensibiliser 3 000 clubs d'ici fin 2024, puis leur donner les clés d'un accueil adapté. A un an des Jeux paralympiques, le CPSF intensifie son message via une campagne de communication.

[En savoir plus \(handicap.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/3-000-clubs-inclusifs-pour-booster-le-parasport>

[2] <https://informations.handicap.fr/a-3000-clubs-inclusifs-pour-booster-parasport-35439.php>